Conditions générales d'utilisation du calculateur de l'IDRIS

Titre	CGU du calculateur de l'IDRIS		
Classification	PUBLIC		
Référence	CGU-Calculateury_v0.2		
Date de création	2025-06-25		
Version	0.2		
	NOM Prénom	**Adresse de messagerie**	**Service**
Propriétaire	Pierre-François Lavallée	pierre-francois.lavallee@idris.fr	Direction
Rédacteurs	Michèle Detournay	Michele.detournay@idris.fr	Sécurité
	Guillaume HARRY	Guillaume.harry@idris.fr	Sécurité
	Pascal VOURY	Pascal.voury@idris.fr	Communication

Historique des mises à jour			
Date	**Version**	**Modifié par**	**Description du changement**
2025-06-25	0.1	Michèle Detournay	Version initiale
2026-04-20	0.2	Pascal VOURY	Corrections mineures

IDRIS-CNRS
Rue John Von Neumann – Bâtiment 506 − B.P. 167 − 91403 Orsay Cedex
Téléphone +33 (0)1 69 35 85 05 Fax: +33 (0)1 69 85 37 75

Sommaire

1 Introduction 3
1.1 Objet du document 3
1.2 Terminologie 3
1.3 Documents de référence 4
2 Conditions d'accès et exigences de sécurité 4
2.1 Adresse IP de connexion 4
2.2 Adresse courriel professionnelle 4
2.3 Signatures obligatoires 4
2.4 Identité juridique de l'organisation 5
2.5 Comptes utilisateurs 5
3 Flux sortants et connexions externes 5
4 Obligations générales de l'utilisateur 5
5 Protection des données professionnelles (RGPD) 6
5.1 Sous-traitance 6
5.2 Sous-traitance ultérieure 6
6 Durée, suspension et révocation d'accès 6
7 Modification des CGU 7
8 Acceptation des CGU 7

1 Introduction

1.1 Objet du document

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) définissent les conditions d'accès et d'utilisation du calculateur haute performance mis à disposition par l'IDRIS. L'utilisation de cette infrastructure est réservée aux personnes physiques ou morales autorisées, dans un cadre professionnel, académique ou de recherche et dans le respect des lois en vigueur, notamment en matière de protection des données, de sécurité des systèmes d'information (SSI), de propriété intellectuelle et de respect des licences de données utilisées.

1.2 Terminologie

Terme	Description
Calculateur	Infrastructure de calcul haute performance exploitée par l'IDRIS, objet des présentes CGU
CGU	Conditions générales d'utilisation régissant l'accès, l'usage et les obligations applicables au calculateur
Données professionnelles	Données traitées sur la plateforme dans le cadre d'une activité professionnelle, y compris, le cas échéant, les données à caractère personnel
FQDN	Nom de domaine pleinement qualifié, au sens de (*Fully Qualified Domain Name*), permettant d'identifier de manière unique un hôte, un service ou une interface réseau
IDRIS	Opérateur de l'infrastructure de calcul haute performance, agissant, le cas échéant, en qualité de sous-traitant de deuxième rang au sens du RGPD
IP	Identifiant logique unique (*Internet Protocol*) attribué à une interface réseau, utilisé pour désigner l'équipement, le poste de travail ou l'instance à partir duquel l'accès au calculateur est effectué
RGPD	Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel
Sous-traitance	Traitement de données effectué par l'IDRIS pour le compte du responsable de traitement, dans la limite des prestations techniques liées à l'exploitation du calculateur
Sous-traitance ultérieure	Recours par l'IDRIS à des sous-traitants tiers pour certains traitements techniques, conformément à l'article 28 du RGPD
Usage non autorisé	Utilisation du calculateur à des fins personnelles, commerciales non autorisées, illicites ou contraires aux finalités déclarées
Utilisateur	Personne physique disposant d'un compte d'accès au calculateur et tenue de respecter les présentes CGU
Validation écrite	Autorisation formelle susceptible d'être exigée auprès du responsable sécurité du serveur cible

1.3 Documents de référence

Terme	Lien d'accès
CGU GENCI	https://www.edari.fr/documentation/index.php/Conditions_Générales_d'Utilisation_(CGU)
RGPD	https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679 (Règlement UE 2016/679)
Code de la santé publique Hébergement de données de santé	https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000049577902 (Article L. 1111-8 et suivants)

2 Conditions d'accès et exigences de sécurité

2.1 Adresse IP de connexion

L'accès au calculateur est conditionné par l'utilisation d'adresses IP respectant les critères suivants :

- IP fixe ou appartenant à un range /28 maximum.
- IP géolocalisée en France.
- IP appartenant à un réseau académique ou professionnel. Aucune IP fournie par un fournisseur d'accès internet personnel n'est autorisée.
- IP gérée et dédiée exclusivement à l'entreprise ou à l'organisme (non mutualisée, y compris chez les hébergeurs *cloud*).
- De préférence, un FQDN (*Fully Qualified Domain Name*) doit être associé à chaque IP.
- L'IP doit être active au moment de l'enregistrement.

Remarque : Si l'utilisateur ne dispose pas d'IP professionnelle fixe, il doit se connecter via une instance cloud hébergée en France.

2.2 Adresse courriel professionnelle

L'adresse courriel (*email*) déclarée dans la demande doit être rattachée au domaine de l'organisation auquel appartient l'utilisateur. Les adresses personnelles (Gmail, Yahoo, etc.) ne sont pas acceptées.

2.3 Signatures obligatoires

Le dossier de demande d'accès doit comporter les signatures datées des personnes suivantes :

- L'utilisateur ou l'utilisatrice.
- Le correspondant sécurité de l'entreprise hébergeant la machine interconnectée au calculateur.
- Le représentant légal de l'organisation à laquelle est rattaché le demandeur.

2.4 Identité juridique de l'organisation

Dans le cas d'une entreprise privée, cette dernière doit disposer d'une personnalité morale et être enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), avec un numéro SIREN valide.

2.5 Comptes utilisateurs

Chaque compte est strictement individuel. Plusieurs comptes peuvent toutefois être liés à une même déclaration d'IP professionnelle validée.

3 Flux sortants et connexions externes

Les flux sortants du calculateur sont restreints à des destinations validées, selon les critères suivants :

- IPs institutionnelles appartenant à des organismes ou entreprises clairement identifiés.
- IPs autorisées par la politique SSI de l'entreprise ou de l'organisme hébergeant le serveur de destination.
- Une validation écrite pourra être exigée auprès du responsable sécurité du serveur cible.

4 Obligations générales de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à :

- Utiliser le calculateur exclusivement à des fins conformes à celles mentionnées dans sa demande (recherche, développement, test, calcul scientifique, etc.).
- Ne pas détourner les ressources pour un usage personnel, commercial non autorisé, ou illicite.
- Respecter les droits de propriété intellectuelle relatifs aux logiciels, données ou contenus utilisés.
- Ne pas tenter de contourner les mécanismes de sécurité ou d'authentification.
- Ne pas mettre à la disposition de personnes non autorisées un accès au calculateur, à travers des matériels dont il a l'usage.
- Respecter la confidentialité des données et des résultats traités sur la plateforme.
- Ne pas perturber le fonctionnement normal du calculateur ou l'activité des autres utilisateurs.
- Faire part, dans les plus brefs délais, au support utilisateur de l'IDRIS (assist@idris.fr) de tout incident de sécurité pouvant impacter son compte et, de façon générale, de toute anomalie constatée.

L'utilisateur est responsable de l'usage des jeux de données qu'il importe, traite ou stocke sur le calculateur. Tous les jeux de données sont couverts par une licence explicite (ex. : CC-BY, CC0, ODbL, GPL, usage académique, etc.). Les règles suivantes s'appliquent :

- L'utilisateur doit lire et respecter les obligations de la licence (citation, usage non commercial, interdiction de modification, etc.).

- En cas de doute, il revient à l'utilisateur de contacter le détenteur des droits pour obtenir une autorisation formelle.
- Toute utilisation illégale (données piratées, issues de *scrapping* interdit, etc.) expose l'utilisateur à des sanctions.
- En cas de non-conformité, l'accès au calculateur pourra être suspendu ou résilié.

5 Protection des données professionnelles (RGPD)

5.1 Sous-traitance

Dans le cadre de l'utilisation du calculateur, l'IDRIS agit en tant que sous-traitant de deuxième rang au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679). À ce titre, l'IDRIS s'engage à :

- Garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données via des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées (segmentation réseau, chiffrement, traçabilité, etc.).
- Ne pas transférer les données hors de l'Espace Économique Européen sans l'encadrement légal requis.
- Ne pas accéder ni utiliser les données à d'autres fins que l'exécution des prestations techniques associées à l'exploitation du calculateur.

5.2 Sous-traitance ultérieure

L'IDRIS pourra être amené à sous-traiter certains traitements techniques à des prestataires tiers, dans le cadre strict de l'article 28 du RGPD. Dans ce cas, il s'engage à :

- Ne confier ces traitements qu'à des sous-traitants offrant des garanties suffisantes en matière de protection des données personnelles et professionnelles.
- Informer l'utilisateur de l'identité des sous-traitants ultérieurs concernés, sur demande.
- Encadrer ces sous-traitances par un contrat écrit imposant aux sous-traitants les mêmes obligations que celles définies dans les présentes CGU.

6 Durée, suspension et révocation d'accès

L'accès est accordé pour une période définie dans la convention d'usage, renouvelable sur demande.
L'accès peut être suspendu ou révoqué à tout moment en cas de :

- Non-respect des présentes CGU.
- Incident ou comportement mettant en péril la sécurité ou la stabilité du système.
- Requête émise par l'autorité judiciaire, administrative ou de sécurité informatique compétente.

7 Modification des CGU

Les présentes CGU peuvent être modifiées à tout moment pour tenir compte des évolutions légales, techniques ou organisationnelles. Toute modification sera notifiée aux utilisateurs via les canaux habituels.

L'utilisation continue du calculateur après notification vaut acceptation des nouvelles conditions.

8 Acceptation des CGU

La demande de compte sur le calculateur Jean Zay implique la lecture complète de ces CGU et l'acceptation sans réserve des présentes conditions.